

Compte - rendu Sommaire de la réunion de Conseil Municipal en date du 11 mai 2010.

**Présents:** M REGNAULT René, Maire

Mmes BACH Fabienne, LAURENT Magali, BLIN Nathalie, Mrs POURNIN Frédéric, GENTY Daniel, PERRET Jean Paul, FROSSARD Patrick.

Absents excusés : PLANCHON Rachel avec procuration à FROSSARD Patrick

GUICHARDOT Béatrice avec procuration à POURNIN Frédéric

BERNARD Michaël

Secrétaire de séance : Mme BACH Fabienne

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 19 mars 2010. Chaque membre du conseil municipal accepte à l'unanimité ce compte-rendu

**Carte communale :**

Présentation des zones constructibles par Monsieur Benjamin MAUFRONT de la société CDHU.

**O.N.F. destination des coupes – exercice 2011:**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les propositions de l'ONF relatives à la destination des coupes de l'exercice 2011.

**Groupama- remboursement effraction salle des fêtes:**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le chèque de 650.92€ pour les dégâts d'effraction à la salle des fêtes.

**Etude notariale** pour traiter l'achat de la licence IV.

Le conseil municipal donne à l'unanimité son accord à Maître Dupuis, notaire à Châtillon sur seine, pour traiter ce dossier.

**Changement de nom d'une voie communale**

Le conseil municipal souhaite renommer la « Voie communale d'Ampilly à Cérilly » en « Chemin des 4 Bornes » sur la partie classée de la voirie. Après délibération, le conseil municipal accepte ce changement ( 1 abstention).

**Informations :**

\*Frédéric POURNIN fait le point sur le réseau WIFI par fibre optique.

\*Pour l'antenne téléphonie, pas d'avancée du dossier.

Séance levée à 21 h 25.

Vu par Nous, Maire de la Commune d'Ampilly le sec pour être affiché le 14 mai 2010 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Ampilly le sec, le 14 mai 2010

Le Maire René REGNAULT

